



## Au sommaire de ce super- numéro

Les soulèvements dans les pays arabes ( <i>Adda Bekkouche</i> ) .....	2
Bon pour la casse, un livre de <i>Serge Latouche</i> , notes de <i>Jean-Louis Michniak</i> .....	5
OGM, quelques multinationales manipulatrices, conférence de <i>J. Testart</i> , notes de <i>Claude Latreille</i> .....	6
Gaz de schiste : vers une nouvelle catastrophe écologique – le film « Gasland » .....	7
Agenda, organisation d'ATTAC 92, bulletin d'adhésion .....	8

## Pouvez-vous imaginer un monde sans Attac ?

**Attac a besoin de vous !  
N'attendez pas pour régler votre cotisation 2013**

Si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% de votre cotisation du montant de votre impôt.

30 % de votre cotisation est reversée à votre comité local (dans les Hauts de Seine, Attac 92), le solde permettant à Attac France de financer et articuler les campagnes nationales et internationales

*Le prochain numéro paraîtra début avril*

**Diffusez, par courriel ou sur papier...**

Abonnez vos parents, vos amis ! Il vous suffit de nous le demander.

**Faites leur plaisir!**

## Ça bouge, dans le 92, avec Attac !

Des exemples d'actions récentes :

### A Antony :

- en décembre : réunion publique sur la fiscalité avec Vincent Drezet,
- en janvier : « **les fèves d'ATTAC** » : le principe : tirer une fève qui porte sur un thème et faire un exposé sur ce thème, un autre participant fera un contre-argumentaire. Les thèmes retenus : le nucléaire, le Grand Paris, la LGV, les « grands projet inutiles », NDDL. Un moment ludique et festif !
- en février : ciné-débat « Water makes money » avec JL Touly, suivi deux jours après du procès à la demande de Veolia, du film et de JL Touly. Une pétition de soutien tourne : [LIEN](#)

Le collectif d'Antony « migrants changeons notre regard » organise des réunions publiques et des **cercles du silence** (tous les seconds samedis du mois sur l'esplanade du RER, pendant 1h, avec tractage dans le même temps, le tout sans logo, en silence, de 11h – 12h). C'est toujours très émouvant pour ceux qui le font et ceux qui le voient.

### A Colombes :

- en décembre, réunion publique sur « Albert Camus », exposé fait par un ancien professeur de français, la vie et l'oeuvre de Camus, pas les points polémiques,
- en janvier : Bernard Kervella : « crises ou mutations ? » (le texte de l'exposé est sur le site internet),
- en février : Adda Bekouche : « les soulèvements dans les pays arabes : révolutions inachevées ou processus en cours ? » (cf texte page suivante)

### A Asnières :

réunion publique à Asnières sur les OGM avec Jacques Testart (cf compte-rendu dans ce numéro).

### A Nanterre :

Suite à la réunion publique (100 personnes) avec François Ruffin à Nanterre, les enregistrements sonores et la vidéo de l'interview de F. Ruffin sur l'anticipation à l'hiver 2011 de l'accord de l'hiver 2012 dit « ANI » (accords de Wagram, signés au siège du MEDEF) sont en ligne.

### A Clamart :

- en janvier : réunion publique sur les impôts, formidable !
- en février : représentation par « la troupe amateur » de la pièce de théâtre « Le Tribunal Populaire des banques », avec explication de certaines scènes clés.

### A Montrouge :

Réunions publiques :

- en novembre, "rêver le travail", film de Marcel Trillat, débat animé par Jean-Luc Tomàs, psychologue du travail, chercheur au CNAM, avec la participation de l'Union locale CGT Montrouge-Malakoff, Vanves
- en janvier : "actualité de Jean Jaurès", avec Charles Silvestre, ancien rédacteur en chef –adjoint de l'Humanité;
- en décembre : "Notre-Dame des Landes, création d'un comité local";
- en février : « les gaz de schiste », avec visionnage du film "Gasland"(cf compte-rendu dans ce numéro).

.....

(extraits du compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration et des animateurs d'ATTAC 92, le 2 février 2013 à Antony)

## Soulèvements populaires dans les pays arabes : révolutions inachevées ou reflux transitoires

Conférence d'Adda Bekkouche le 20 février à Colombes

Les soulèvements populaires dans les pays arabes, qui ont débuté en janvier 2011, ont surpris les analystes. Au-delà de ce trait commun, les soulèvements arabes qui se sont déroulés de la Mauritanie à Oman, et se déroulent encore dans de nombreux pays, selon des scénarii différents, ont connu trois phases importantes. La première, de janvier à début mars 2011, où toutes tranches d'âges et toutes classes sociales confondues, se sont retrouvées dans la rue, pour contester les pouvoirs en place. La deuxième phase fut une forme de contre-réaction avec d'abord l'entrée des troupes saoudiennes à Bahreïn, pour mettre au pas les manifestants de la capitale. Ensuite le second acte a lieu au Yémen avec le maintien au pouvoir par l'Arabie saoudite du président Ali Abdallah Saleh. La troisième phase se caractérise par l'évolution incertaine de pays qui sont dans un processus « post révolutionnaire », c'est le cas notamment de la Tunisie et de l'Égypte, et de pays dont la situation dégénère, tels que la Libye et la Syrie.

### 1. Chronologie et événements marquants des soulèvements

**En Tunisie, le 17 décembre 2010** Mohammed Bouazizi, 26 ans, s'immole par le feu. Cet acte ultime de protestation déclenche la "révolution du jasmin". Le régime de Zine El Abidine Ben Ali tombe le 14 janvier 2011. Le parti islamiste, Ennahda remporte les élections du 23 octobre 2011 pour une Assemblée constituante.

**23 octobre 2011** : Premier scrutin libre de l'histoire de la Tunisie. Les islamistes d'Ennahda l'emportent avec 90 des 217 sièges à l'Assemblée constituante (AC), devant le Congrès pour la République (CPR, gauche nationaliste), 30 sièges, et Ettakatol (gauche), 21 sièges.

**Décembre 2011** : La troïka composée de Mustapha Ben Jaafar, dirigeant d'Ettakatol élu président de l'Assemblée constituante, du numéro deux d'Ennahda, Hamadi Jebali, nommé Premier ministre, et de Moncef Marzouki, dirigeant du CPR élu par l'AC président de la République, dirige le pays.

**22 octobre 2012** : La date butoir pour la promulgation de la constitution et l'organisation de législatives n'a pas été respectée. Pour de nombreux Tunisiens, le gouvernement en place a d'ores et déjà perdu sa légitimité.

**19 février 2013**, Hamadi Jebali, Premier ministre du parti Ennahdha, présente sa démission, suite au refus des principaux partis politiques tunisiens sur la formation d'un nouveau gouvernement d'experts indépendants qu'il préconisait après la tourmente provoquée par l'assassinat de l'opposant de gauche Chokri Belaïd, le 6 février.

Devant cette situation, quelles seraient les prochaines étapes ?

Faute de Constitution, la Tunisie est régie par la loi du 16 décembre 2011 relative "à l'organisation provisoire des pouvoirs publics", surnommée "la petite Constitution". Le texte ne prévoit pas de démission du chef de gouvernement, uniquement son "incapacité ou décès" ou son limogeage par l'Assemblée nationale constituante (ANC) élue en octobre 2011. Cependant, en droit, le principe "tout ce qui n'est pas interdit est permis" prévaut.

L'article 19 relève que si le premier ministre est démis, son départ ne prend effet qu'après la désignation du futur chef de cabinet qui se fera selon "les procédures prévues à l'article 15" et la prise de fonctions du nouveau gouvernement. En vertu de l'article 15, le président Moncef Marzouki "assigne au candidat du parti qui a remporté le plus grand nombre de sièges à l'Assemblée de former un gouvernement". Il s'agit ici du parti islamiste Ennahdha.

Le candidat au poste de premier ministre doit alors former son cabinet et préparer son programme dans "un délai ne dépassant pas quinze jours". Puis, le président de l'ANC, Mustapha Ben Jaafar, devra convoquer une séance plénière de l'Assemblée pour approbation à la majorité absolue de ses membres". La "petite Constitution" prévoit que si le candidat ne parvient pas à former un gouvernement ou obtenir la confiance de l'ANC, le président procède alors "à des consultations avec les partis, les coalitions et les blocs parlementaires".

Si la rédaction de la constitution n'est toujours pas terminée plus d'un an plus tard, les premiers textes ont été discutés, alors qu'une partie de l'opposition appelle à la fin de la légitimité de l'instance élue et au boycott.

L'article 1 de la Constitution de 1959 restera en l'état : "La Tunisie est un État libre, indépendant et souverain : sa religion est l'islam, sa langue l'arabe et son régime la République." La charia est donc mise de côté.

Aux côtés des "valeurs de l'islam", les principes des droits de l'homme sont également mentionnés dans le préambule, mais sans référentiel à la Déclaration universelle de 1948. Ce qu'a vivement dénoncé la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH).

En **octobre 2012**, la coalition au pouvoir, menée par les islamistes d'Ennahdha alliés à deux formations de centre gauche (Ettakatol et le Congrès pour la République), a annoncé dans un communiqué opter pour un régime "mixte", avec un président élu au suffrage universel, seul garant d'un contre-pouvoir face à l'Assemblée.

La troïka a également proposé la date du 23 juin pour la tenue des élections législatives et du premier tour de la présidentielle, le 7 juillet pour le second tour. "Impossible", selon la plupart des élus : avant cela, la Constitution doit être bouclée. Et si de nombreux noeuds ont jusque-là été dénoués, la répartition des pouvoirs entre le président et le chef du gouvernement doit, par exemple, être définie.

De vifs débats attendent aussi la commission des droits et libertés. La "complémentarité" de la femme au sein du foyer a certes été remplacée par l'égalité. Et la criminalisation de l'atteinte au sacré ne sera pas constitutionnalisée : les députés ont

opté pour une formule toujours plus consensuelle, "l'État protège le sacré". Reste l'article sur la liberté d'expression, sur lequel les discussions s'annoncent houleuses.

**En Egypte**, le **25 janvier 2011** la place Tahrir, au Caire, est le théâtre de manifestations contre Moubarak. Le **11 février**, ce dernier cède le pouvoir à l'armée. Lors des législatives, commencées le **28 novembre 2011** et terminées le 14 janvier 2012, le parti de la Liberté et de la Justice (PLJ) des Frères musulmans arrive en tête avec 235 sièges sur les 498 en lice, soit 47% environ. Il est talonné par le parti fondamentaliste salafiste Al-Nour avec 121 sièges, 24%. Le parti libéral Wafd : 9% des sièges. Le Bloc égyptien, coalition de partis libéraux laïcs, obtient 7%. Dix sièges de députés supplémentaires, non-élus, sont pourvus par le chef du Conseil militaire qui dirigeait le pays, le maréchal Hussein Tantaoui.

L'année **2012** est le théâtre de nombreux rebondissements qui se soldent principalement par :

- l'élection des sénateurs (la Choura), débutée le **29 janvier** pour s'achever fin février.

- l'élection le **17 juin 2012** de Mohammed Morsi à la présidence pour le compte de la confrérie des Frères musulmans, alors qu'il n'en est pas le leader ;

- l'adoption, dans le cadre de l'assemblée constituante, le **29 novembre** du projet de constitution par les seules islamistes, les libéraux et progressistes s'étant retirés. L'adoption, en deux phases, les **15 et 21 décembre 2012** du projet de constitution par respectivement 56 % et 65% des votants avec seulement de 32% et 30 % de participation. Résultats officiels délivrés par la Commission électorale : adoption à 64 % des votants avec 32 % de participation des électeurs.

De nouvelles législatives auront lieu en **avril 2013**. La nouvelle loi électorale approuvée par le Sénat en **janvier 2013** suppose de nouvelles élections législatives. Celles-ci sont prévues pour avril. Ces nouvelles élections ont été rendues nécessaires par la décision de la Cour constitutionnelle d'invalider les premières élections post-révolutionnaires, élections qui avaient été largement remportées par les Frères musulmans. Ceux-ci ont vu leur popularité s'éroder depuis, mais leur mainmise sur certains ministères clés pourrait les aider à remonter la pente.

Aujourd'hui (février 2013), devant la grogne populaire contre le régime islamiste, les Frères musulmans veulent que l'armée réprime l'opposition, comme du temps de l'ancien régime. Après avoir décrété [le **27 janvier 2013**] l'état d'urgence dans trois provinces [Port-Saïd, Ismaïlia et Suez] situées sur le canal de Suez, le gouvernement égyptien des Frères musulmans voudrait en effet que l'armée sorte à nouveau de ses casernes pour assurer le maintien de l'ordre.

Le général Abdelfattah Al-Sissi [chef des forces armées et ministre de la Défense] ne semble pas prêt à jouer ce rôle. La question est de savoir si l'armée se mettra au service du président Mohamed Morsi et des Frères musulmans, qui ont dilapidé leur légitimité morale, ou si au contraire l'armée défendra la révolution et la souveraineté du peuple. A priori, l'armée ne semble pas vouloir suivre l'orientation des Frères musulmans et menacerait même le pouvoir en place s'il s'appropriait à révoquer son chef.

Le 18 février 2013, des sources militaires déclaraient, selon le journal du Caire Al Shourouk, que la révocation du chef du Conseil suprême des forces armées Abdelfattah Al-Sissi serait suicidaire pour le régime politique tout entier. Quelques heures après, la présidence dément toute volonté de le révoquer et reçoit ainsi, selon le même journal, le message de l'armée.

Etrange retournement de la situation, depuis l'exacerbation de la crise entre le président Mohamed Morsi et le camp laïque, Al-Sissi est devenu populaire jusque dans les milieux révolutionnaires ; il apparaît comme un rempart contre les Frères musulmans.

Qu'est-ce que le scénario à la pakistanaise : les Frères ont donné à l'armée le droit d'arrêter des civils et lui demandent d'appliquer le couvre-feu. Et ce alors qu'ils n'ont cessé de dire que ce sont eux qui ont écarté l'armée du pouvoir. Ils ne veulent pas que l'armée soit au service du pays mais veulent en faire leur propre bras armé afin de frapper ceux qui s'opposent à leur politique et les révolutionnaires en colère. Pour certains commentateurs, ils veulent que cette armée soit ainsi à la pakistanaise. Pour y parvenir, ils espèrent qu'Al-Sissi continue d'occuper du ministère de la Défense jusqu'aux élections législatives [prévues en avril prochain], élections dont ils imaginent encore qu'ils peuvent les remporter. Ensuite, ils se débarrasseront d'Al-Sissi comme ils l'ont fait avec [son prédécesseur] Hussein Tantaoui. Ensuite, ils comptent agir de la même manière que le général Zia ul-Haq au Pakistan après son coup d'Etat [1977] contre Zulfikar Ali Bhutto, à savoir islamiser l'Etat et la société.

Or le plus dangereux est l'islamisation de l'armée. Comment Zia ul-Haq s'y est pris en son temps pour transformer une armée apolitique en armée islamiste ? Il a commencé par introduire l'enseignement religieux dans les académies militaires. L'école de guerre a commencé à enseigner les idées [des théoriciens du fondamentalisme islamique] d'Ibn Taymiya et de Mawdoudi. Pour avancer dans sa carrière, un officier devait non seulement être un bon professionnel, il devait aussi lire les préceptes coraniques concernant la guerre.

**Au Yémen**, le **27 janvier 2011**, un rassemblement a lieu à Sanaa contre le président Ali Abdallah Saleh. Un accord signé le **23 novembre** sous l'égide du Conseil de coopération du Golfe (CCG) a organisé son départ en **février 2012**.

**Au Bahreïn**, le **13 février 2011** mouvement contestataire de chiites tenus à l'écart du pouvoir. **14 mars** intervention des forces saoudiennes pour mettre fin au mouvement.

**En Libye**, le **17 février 2011**, début de l'insurrection. Les Nations unies adoptent le **17 mars** une résolution autorisant une intervention militaire internationale. Le **18 mars** début des frappes militaires avec l'aide de l'OTAN. Le **23 août**, les rebelles prennent le contrôle de Tripoli et le colonel Qadhafi est assassiné le **20 octobre**. Un nouveau gouvernement est formé le **22 novembre**. Des élections se sont tenues en été 2012. Étonnamment les islamistes ne furent pas majoritaires. Est-ce en raison de l'intervention occidentale qui les a débarrassés de Qadhafi ?

**Au Maroc**, le **20 février 2011** des dizaines de manifestations dans de nombreuses villes. Le roi Mohammed VI propose immédiatement une réforme constitutionnelle, adoptée très vite le **1er juillet 2011** par 98% des votants. Réaction rapide qui a désamorcé le mouvement. La nouvelle constitution renforce les pouvoirs du premier ministre et provoque des élections législatives anticipées qui ont eu lieu le **25 novembre 2011**, remportées par le parti islamiste le Parti de la justice et du développement (PJD).

**En Syrie**, le **15 mars 2011**, début de la contestation. Face à la répression qui fait 5 000 morts en neuf mois, les manifestants ont finalement recours aux armes contre le régime de Bachar El Assad. Fin 2012, ce dernier n'avait toujours pas quitté le pouvoir et la confrontation entre le régime et les insurgés avait fait plus de 40 000 victimes et détruit une partie importante des infrastructures, habitations et patrimoine historique et culturel. Aujourd'hui, on dénombre plus de 60 000 victimes. L'opposition hétéroclite a du mal à s'imposer face au régime en place. En plus du refus des Russes et des Chinois de demander le départ de Bachar El Assad, les Occidentaux ne sont pas d'accord pour lui fournir les armes qu'elle demande, par crainte des islamistes radicaux et des conséquences de leur renforcement après le retour de la paix.

## **2. Enseignements et hypothèses d'explication des soulèvements**

**Les soulèvements ont d'abord et surtout démenti la fiction de « l'exception arabe »**, selon laquelle ce monde-là était étranger à la démocratie et était condamné à des régimes autoritaires. Ensuite, ils ont rouvert le champ des alternatives politiques et économiques non seulement au Maghreb et au Proche-Orient, mais aussi en Europe et au-delà. Enfin, tous ces soulèvements et contestations populaires ont tous en commun la contestation du néolibéralisme.

Les soulèvements dénoncent tout à la fois l'autoritarisme politique et le manque de liberté mais, surtout, les conditions socio-économiques. Il y avait donc à la fois une demande de dignité sociale et une demande de libéralisation politique.

Les soulèvements sont le fait essentiellement de la jeunesse. Partout dans les pays arabes, les jeunes de moins de 30 ans représentent la majorité de la population. Dans la majorité de ces pays une proportion importante de jeunes diplômés se retrouve au chômage. Alors que la démographie et la scolarisation constituent un ferment de la contestation, notamment en ce qui concerne ceux qui n'ont pas pu partir, ces pouvoirs ont continué à ignorer cette évolution. Aussi, les jeunes diplômés ont-ils été le fer de lance de ces mouvements, grâce, entre autres, aux moyens modernes de communication – internet, téléphone portable, chaîne de télévision satellitaire – que les services de police ont du mal à contrôler.

**L'autre enseignement concerne l'incapacité des islamistes à accompagner les soulèvements.** Partout ils furent absents et les rares fois où ils ont essayé de se manifester, c'est en suivant le mouvement et sans pouvoir lui donner leur empreinte.

L'apparente neutralité de l'armée, notamment en Tunisie et en Egypte, relève plutôt d'une stratégie pour préserver son intérêt à moyen terme. D'ailleurs, il n'est pas exclu que dans les deux cas, les militaires ont, tout au moins au début du soulèvement, observé le silence sous l'influence ou le conseil des Etats-Unis. Pour l'Egypte cette hypothèse est plausible, car compte tenu de l'aide fournie par ce pays à l'armée, celle-ci ne pouvait pas ne pas être attentive aux souhaits des Etats-Unis si ces derniers considèrent que le pouvoir de Moubarak ne pouvait pas durer.

Une autre hypothèse, qui relève de considérations internes, est que ces pouvoirs portés par l'armée et la police étaient essouffés, car ils ne comprenaient pas certains enjeux en lien avec la jeunesse. En effet, après avoir laminé les oppositions constituées, ils n'ont pas vu venir les réactions de la jeunesse et l'outil que représentent les techniques de la communication moderne. C'est pourquoi ces pouvoirs et leurs forces de police ont dans certains cas imposé devant les soulèvements.

## **3. Deux ans après le début des soulèvements, quelles directions prennent-ils ? Quelles évolutions géopolitiques ?**

Dans "le Grand Moyen-Orient", comme l'appellent les néoconservateurs américains, une transition difficile est en cours, où quatre dimensions sont en interaction. La première concerne les mouvements populaires qui se révoltent contre la corruption et les gouvernements autoritaires issus de la période coloniale. La deuxième relève de la rivalité stratégique quadrilatérale régionale qui se développe entre l'Arabie saoudite, l'Iran, Israël et la Turquie. La troisième porte sur les rivalités géostratégiques, politiques et économiques qui opposent les Américains, les Européens, les Russes et les Chinois. La quatrième, enfin, est liée à la dynamique de l'offre et de la demande énergétique – qui module les rentrées financières des Etats arabes du Golfe, de l'Iran et de la Russie – dans un climat de crise financière mondiale. Je vais regrouper ces 4 problématiques sous deux analyses d'ensemble : l'une se rapportant aux soulèvements populaires et l'autre aux aspects géopolitiques et stratégiques.

Concernant la première dimension, les bouleversements qui secouent les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord sont suffisamment profonds pour susciter de véritables changements, en matière de libertés démocratiques notamment. Mais ils pourraient aussi engendrer de nouvelles formes d'autoritarisme. Les cas de la Tunisie et de l'Egypte montrent que la période post soulèvements connaît un reflux et que les auteurs des soulèvements n'en sont pas les bénéficiaires immédiats. Ceci montre aussi que les forces et les acteurs politiques déterminants de l'après soulèvements ne sont pas les auteurs des soulèvements. Les forces politiques islamistes avec la connivence implicite de ce qui reste des anciens régimes s'accaparent le processus post soulèvements. Cette évolution, souvent favorisée par le recul des appareils d'Etat, laisse le champ libre aux formations islamistes politiquement organisées et en prise avec les catégories modestes de la société. De ce fait, si l'on considère que les processus révolutionnaires sont forcément longs et chaotiques, la période instable que vivent ces pays peut durer encore, sans préjuger du résultat qui dépend des rapports de force sociale et politique. En tout état de cause l'exercice du pouvoir politique par les islamistes va permettre de conforter ces sociétés dans le choix de la voie islamique ou leur faire

prendre conscience que cette voie n'est pas celle qui leur permettra de sortir du marasme où les gouvernements autoritaires déchus les ont mises et que le pouvoir islamiste ne fait que la continuer sous d'autres formes.

Des courants contestataires se manifestent aussi dans les Etats monarchiques de la région et réclament des réformes, en Jordanie, au Maroc et dans les Etats arabes du Golfe, certains groupes luttant pour l'établissement de monarchies constitutionnelles, mais également en Iran, où une réforme significative du régime théocratique est réclamée. En même temps, les populations de ces pays font face à l'instabilité socio-économique, à des taux de chômage élevés chez les jeunes ainsi qu'à un fanatisme religieux soutenant l'application de la charia.

Sur les plans géopolitique et stratégique, avec la crise libyenne, les puissances occidentales vont revenir « en force » par l'intervention de l'Otan, créant ainsi les conditions de la déstabilisation interne du pays et de la région subsaharienne. Il n'est pas exclu que les puissances occidentales ne soient pas tentées par le scénario libyen, si ce n'est la crainte de la déstabilisation de toute la région MENA (Machrek et Maghreb). Mais ceci n'exclut pas non plus l'existence d'une évolution irrémédiable qui remonte à loin.

L'invasion américaine de l'Irak en 2003, qui a divisé le pays en groupes régionaux kurde, sunnite et chiite, a permis à l'Iran de consolider son influence par le biais des mouvements panchiites, en Irak et dans toute la région. Les ambitions nucléaires de l'Iran, qui remontent à son conflit avec l'Irak [1980-88], n'ont fait qu'envenimer la rivalité du pays avec l'Arabie Saoudite ainsi qu'avec Israël. Elles ont aussi agité le spectre d'un Moyen-Orient doté de l'arme atomique [Israël possède déjà un armement nucléaire]. En septembre 2011, la Turquie a accepté le déploiement de radars américains anti-missiles afin de pouvoir détecter une éventuelle attaque iranienne. De son côté, l'Iran a menacé de frapper les bases turques s'il était pris pour cible. La question iranienne a rallié la Turquie à la perspective géostratégique américaine. Si le soutien des gouvernements américain, européens et arabes aux révolutions en Libye et en Syrie semble participer aux efforts visant à renverser les dictatures, ces révolutions sont aussi dirigées contre des gouvernements considérés comme anti-saoudiens (Libye) et/ou pro-iraniens (Syrie) et travaillent de ce fait à isoler davantage l'Iran. De la même manière, les interventions militaires saoudiennes au Yémen et à Bahreïn visent manifestement à contrôler l'influence iranienne et panchiite, tout en soutenant des gouvernements minoritaires.

Dans ce contexte, l'opposition turque, saoudienne et israélienne à l'influence iranienne et aux alliés de ce pays dans la région pourrait, contre toute attente, contribuer à la coopération géostratégique de ces trois Etats, et peut-être même à une collaboration secrète en matière de défense. Cette perspective fait renaître l'espoir d'un accord de paix israélo-palestinien. Si elle est associée à une stratégie diplomatique commune avec les Américains, les Européens, les Russes et les Chinois, une entente turco-israélo-saoudienne pourrait également renforcer la puissance diplomatique de la région face à l'Iran, de manière à isoler ce pays, sans confrontation directe et sans guerre. Une telle approche pourrait permettre d'établir un traité de paix régional avec l'Iran.

Hypothétique, ce projet d'accord entre Israël, l'Arabie Saoudite, la Turquie et l'Iran risque pourtant de capoter. On pense notamment à un refus israélien d'accepter un processus qui aboutirait à la création d'un Etat palestinien, ou à une frappe israélienne, avec ou sans soutien américain, sur de présumées installations nucléaires iraniennes, ou encore à la poursuite des troubles interconfessionnels en Syrie. Si un ou plusieurs de ces scénarios venaient à se réaliser, les conséquences seraient extrêmement dangereuses et déstabilisantes pour la région, voire pour le monde entier.

### Conclusions provisoires

C'est ainsi que, finalement, s'organise cette contre-réaction interne et externe, qui rassemble Arabie saoudite, Qatar, Frères musulmans, États-Unis et Europe pour confisquer les aspirations des peuples. Dans ce contre-processus l'acteur central sont les Etats-Unis dont la stratégie est toujours dans le sillage de la politique néoconservatrice de George W. Bush. Le rêve d'un Grand Moyen-Orient totalement soumis aux intérêts géostratégiques et économiques de l'Occident, incarné par l'Otan, est toujours là. La politique des États-Unis est une politique visant à créer le maximum de dissensions entre sunnites et chiites à l'échelle régionale. Ce remodelage, aujourd'hui à l'oeuvre, convient et tranquillise les États-Unis et sécurise définitivement l'État d'Israël sans que ce dernier n'ait à faire des concessions douloureuses.

**Mais le résultat polyvalent et provisoire d'aujourd'hui, d'une part, d'émancipation des peuples et de démocratisation des structures et, d'autre part, de récupération des aspirations, de crispation des acteurs et de radicalisation des options, fait penser que nous sommes au tout début d'un processus porteur d'immenses espoirs qui, bien que partant de cette région, n'ont pas fini de se répandre sur le reste du monde.**

---

**Bon pour la casse, Les déraisons de l'obsolescence programmée**, livre de *Serge Latouche* (éditions Les Liens qui libèrent)

Notes de lecture de *J-L Michniak*

A propos de son dernier ouvrage, Serge Latouche, professeur émérite d'économie (il a enseigné aussi le Droit et la Gestion), qui est un des fondateurs du courant de pensée en faveur de la décroissance, est l'invité du Magazine "L'Humanité Dimanche" (HD du 24/1/2013). Il analyse et dénonce les effets de l'obsolescence programmée. Cet universitaire, qui a une sensibilité novatrice et altermondialiste, donne des éclairages supplémentaires (avec son livre "Bon pour la casse") dans le droit fil de son long engagement contre un mode de vie fondé sur un développement devenu insoutenable au niveau mondial.

L'obsolescence, dit-il, "c'est le fait que les équipements soient conçus pour une durée de vie limitée par l'introduction d'une pièce défaillante ou d'un processus qui entraîne leur non fonctionnement. Le point de départ de l'obsolescence, c'est l'addiction de notre système productif à la croissance. Dans un système de production de masse, il faut pouvoir susciter l'achat." Existe aussi "un autre phénomène, une sorte d'obsolescence programmée diffuse: grâce à la publicité, on introduit un mélange d'obsolescence psychologique -les phénomènes de mode- et de défaillances techniques." "Cette société du jetable a commencé à se mettre en place dans les années 1930, aux Etats-Unis. Elle est d'abord une immense propagande, une manipulation des esprits par la publicité... L'obsolescence programmée revient dans les débats, parce que la crise a créé des réflexions sur ce sujet." Mais "nous sommes tellement habitués à cette culture du jetable que nous n'en sommes plus choqués". En luttant, "on se heurte à la grande contradiction du système. On est pris entre une logique productiviste et le mur de l'écologie". "La vraie alternative, c'est de sortir de ce système de consommation. Construire une société d'**abondance frugale**, basée sur un changement de valeurs, d'organisation. . . C'est le projet de la décroissance . . .

La pression du manque de ressources naturelles va être tellement forte dans les prochaines années que les choses changeront"; l'auteur termine en suggérant de "pousser les entreprises à se tourner vers l'écoconception. Un objet doit être conçu pour être perfectible, réparable et recyclable. On pourrait imaginer un ordinateur en module afin de mettre à jour les derniers progrès techniques. Un autre exemple est que les entreprises ne fassent plus leurs profits sur la vente

des appareils mais sur la maintenance et l'entretien. C'est ce que fait Xerox, le loueur de photocopieurs, en Allemagne. L'intérêt du fabricant n'est alors pas que cela tombe en panne . . .”

## **OGM : quelques multinationales manipulatrices et une multitude de cobayes**

*Conférence de Jacques Testart à Asnières le 9 février, notes de Claude Latreille*

Les manipulatrices, ce sont de grandes entreprises de biotechnologies (Aventis, BASF, Dow Chemical, Dupont, Monsanto, Syngenta, Zeneca) qui s'adonnent, avec profit, à la transformation du vivant.

### **OGM et PGM**

Un OGM, c'est une plante, un animal ou un microorganisme dont on transforme le patrimoine génétique pour lui donner des propriétés qu'il ne possède pas naturellement. S'il s'agit d'OGM expérimentaux servant à comprendre les mécanismes normaux ou pathologiques et à tester des molécules thérapeutiques, la contestation n'a pas lieu d'être : les manipulations sont faites en milieu clos et contrôlé, sans risque de dissémination et ces OGM sont utiles.

Par contre, sont objets de controverses depuis près de deux décennies les PGM –plantes génétiquement transformées – destinées à remplacer les plantes traditionnellement cultivées par le monde paysan. La question mérite la plus grande attention car il y va de la production agricole traditionnelle, des échanges agricoles, de la biodiversité et de la santé des consommateurs : PGM = dangers.

### **Principales critiques à l'encontre des PGM**

- « Les grandes firmes déposent des centaines de brevets sur des gènes dépistés dans les plantes naturelles, celles sélectionnées depuis 10 000 ans par les paysans, dans le but de les inclure dans des plantes transgéniques, lesquelles sont payantes » (*J. Testart. A qui profitent les OGM ? CNRS Editions. 2013*).

En somme, cette industrie biotechnologique se base sur la captation, par des intérêts privés, de richesses naturelles appartenant à tous. Une fois le brevet obtenu, le droit des brevets oblige les paysans à acheter de nouvelles semences chaque année. Pour les firmes, c'est un profit ; pour les paysans, c'est une ruine progressive.

- L'innocuité des OGM n'est pas prouvée car les tests ne sont pas pratiqués dans des conditions satisfaisantes (durée, échantillons, transparence).

- Les conflits d'intérêt existent entre producteurs, chercheurs, distributeurs.

- Les essais en plein champ provoquent la contamination des plantes naturelles par les pollens des PGM.

- La qualité et le rendement ne sont pas supérieurs à ceux des plantes non transformées.

- Les pays producteurs (Etats-Unis, Brésil, Argentine, etc.) ne pratiquent pas l'étiquetage.

- L'extension des PGM aurait pour conséquences l'uniformisation des cultures et donc la disparition de la biodiversité.

- Les avantages réels de ces technologies ne sont pas prouvés et la balance avantages/risques n'est pas étudiée.

- Les populations n'ont pas besoin des PGM. La FAO affirme que les 9 milliards d'hommes prévus pour 2050 peuvent être nourris sans recourir aux OGM, pour peu que soit adopté un autre mode de production et de distribution des produits agricoles naturels existant à l'heure actuelle.

### **Un combat violent entre « pro » et « anti »**

Ces points justifient notre combat contre le brevetage du vivant et les risques de pollution transgéniques. Evidemment, c'est un combat violent en raison des enjeux, comme l'a montré la bataille soulevée par la publication récente des travaux de G.E. Seralini, professeur de biologie moléculaire de l'Université de Caen, sur les effets sur les rats du maïs transgénique NK603 de Monsanto avec ou sans pesticide Roundup.

Le milieu scientifique favorable aux PGM a contesté le protocole expérimental mis en place par l'équipe de Caen (pourtant bien meilleur que ceux que les producteurs de PGM suivent pour obtenir l'autorisation de mises sur le marché). Cette « affaire » Seralini met en évidence les lacunes du système actuel d'homologation des plantes génétiquement modifiées et la nécessité d'une contre-expertise publique des tests réalisés par les industriels selon les principes de l'expertise scientifique (indépendance, pluralisme, contradiction, transparence). Par ailleurs, il est clair que les lanceurs d'alerte doivent être protégés en raison de la violence des pressions subies.

### **Voracité et volonté de puissance des manipulateurs**

En somme, les PGM ça sert surtout à grossir les profits des grandes firmes de biotechnologies. Celles-ci ont fait de tels investissements pour développer des semences génétiquement modifiées qu'elles ne vont pas s'arrêter là. Bien que cette technologie soit en échec, elles l'occultent par une propagande mensongère et visent, à terme, à une monopolisation du vivant, et à une confiscation de la diversité génétique.

Dans un passé très récent, un chef d'Etat a qualifié certains pays d'Etats voyous... Ce sont les grands groupes de biotechnologies voyous que nous devons, nous, dénoncer parce qu'ils n'hésitent pas à utiliser la pression, l'intimidation, le discrédit, la mauvaise foi, le mensonge, l'achat de complicités pour prendre progressivement le contrôle des agricultures du monde, à défaut de parvenir à maîtriser le vivant.

---

Jacques Testart est biologiste, “père” du premier bébé-éprouvette en France, en 1982, et, notamment, président de la Fondation Sciences Citoyennes, membre du Conseil scientifique d'Attac, membre du Conseil d'évaluation et de prospective d'une Commission parlementaire depuis 2003. Il veut “refonder notre système de recherche autour d'un nouveau contrat entre science et société, entre les acteurs de la recherche publique et la société civile, porteuse d'intérêts non-marchands”. Pour permettre aux responsables publics d'avoir sur un sujet un avis compétent, éclairant et neutre, dans le but de prendre la meilleure décision possible (pouvant être validée par un vote), il propose la tenue de Conventions de citoyens, (sur la base de la diversité, la motivation, et l'absence de conflits d'intérêts) ; il a d'ailleurs déposé un projet de loi dans ce sens, en 2007 . . .

Livres conseillés : - “A qui profitent les OGM ?” par Jacques Testart ; CNRS éditions, 80 pages, prix: 4 Euros ;

## Gaz de schiste, vers une nouvelle catastrophe écologique

compte-rendu de la réunion Attac92 à Montrouge, le 7 février

Aux Etats-Unis, près de 500 000 puits ont été creusés pour extraire du gaz de schiste, au nom d'une plus grande indépendance énergétique. Mais à quel prix ?

Gasland, film du cinéaste américain **Josh Fox** (97 min Arte Editions), est le résultat d'une enquête menée par le réalisateur dans les Etats américains où l'exploitation dure depuis une décennie, du Colorado, en passant par le Wyoming, l'Utah ou encore le Texas. Il part donc à la rencontre des habitants pour en recueillir les récits, interroger des scientifiques, des personnalités politiques et des représentants de l'industrie gazière. A travers ce film, il met en lumière une catastrophe écologique sans précédent : contamination de l'air, des cours d'eau, des nappes phréatiques problèmes de santé ...

**Discussion** (après avoir visionné le film)

**Françoise.** Les dégâts que ça fait, ça fait froid dans le dos !...

**Daniel.** Je connais quelqu'un qui ne décolerait pas contre ce film. Il travaillait pour GDF. Selon lui, les séquences où l'on voit l'eau du robinet s'enflammer seraient des truquages, le film mêlerait le vrai et le faux.

**Pierre.** Ce n'est pas ce qu'on ressent...

**Daniel.** Ce qui n'est pas douteux, c'est la nocivité de la fracturation hydraulique.

**Pierre.** Quand on travaille dans un domaine, on n'est pas conscient des effets nocifs. Ceux qui travaillent dans le nucléaire sont dans ce cas.

**Françoise.** ... Idem pour l'amiante...

**Jacques.** Le film semble un peu confus. Il y a des produits très polluants. La fracturation hydraulique a été utilisée pour faire de la géothermie, en Alsace notamment. On lui reprochait de créer des microséismes. Mais, à la différence de ce qu'on a vu dans le film, on n'injectait pas dans le sol de produits chimiques.

**Alain.** J'aurais aimé que le film apporte des arguments, pour que je puisse en discuter. Il n'entre pas dans les détails, sauf pour la liste de produits injectés. Il joue sur l'émotif. Il n'y a pas de référence à un organisme officiel.

**François.** Le film montre qu'il y a beaucoup de personnes malades. Il ne peut s'agir de coïncidences !

**Catherine.** Il faudrait mettre en corrélation tous les témoignages.

**François.** Le film montre comment les industriels se débarrassent des produits polluants qui les gênent.

Autrefois, les Etats-Unis étaient les premiers producteurs d'hydrocarbures. Par la suite, ils les ont gardés en réserve.

Le problème des gisements pétroliers, c'est qu'on ne sait pas bien les exploiter. On brûle le charbon pour faire du gaz ; on a même été jusqu'à faire exploser des microcharges atomiques pour exploiter des gisements ; on a du arrêter à cause de la pollution radioactive.

**Daniel.** Dans le film, celui qui se déclare prêt à dédommager les personnes qui ont eu leur eau polluée n'est pas un des industriels du gaz, c'est, cela est très étonnant, un agent de la protection de l'environnement !

Et au lieu d'aller chercher lui-même à identifier toutes les personnes qui ont pu être victimes de la pollution de leur eau, il se contente de demander au délégué de signaler les cas concernés ! (c'est souvent ainsi que procèdent, dans nos entreprises françaises, les dirigeants en face des délégués du personnel).

Le film illustre bien, par ailleurs, la puissance des lobbies.

**Jean-Paul.** En France aussi, ils sont très puissants. Il y a toute une campagne pour inciter à « profiter de ce trésor que nous avons sous les pieds »...

**Delphine.** Le film est déprimant. Je n'ai pas reconnu les Etats-Unis.

**Agnès.** Je ferais deux reproches à ce film : on en sort déprimé, ce n'est pas le meilleur moyen d'inciter à l'action. Et le sujet de fond : c'est quoi, les alternatives ? Etes-vous prêts à revenir à la bougie ?

**Pierre.** Une réponse a été donnée furtivement dans le film : l'hydrogène, comme façon de stocker l'énergie. Et on commence à parler de production de pétrole synthétique par photosynthèse.

**Jacques.** ... la biomasse.

**Daniel.** En effet, le film ne donne pas de perspective. Mais il a permis des mobilisations contre le gaz de schiste (ce qui n'empêche pas les lobbies en France de pousser en ce sens). Fait positif : en Pologne, pays pourtant très favorable à l'exploitation des gaz de schiste, des paysans ont réussi à expulser une compagnie américaine venue pour en extraire.

Pas d'alternatives ? En France, l'association Négawatt a montré que, si on prend les bonnes décisions maintenant, on peut vivre convenablement, et en se passant aussi du nucléaire.

**Jacques.** Très impressionnantes, ces cohortes de camions nécessaires pour l'exploitation du gaz de schiste.

Par différence avec la France, aux Etats-Unis, les propriétaires d'un terrain sont aussi propriétaires des ressources du sous-sol.

*Le débat aurait pu se poursuivre longtemps, mais il nous fallait libérer la salle...*

---

Pour lire ou relire les anciens numéros d' *Angle d' ATTAC* 92 36 à 61 : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>  
et *CMM* 90 à 99 : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>

## Agenda

7 mars Montrouge

**L'inégalité : quel est son prix ?** (Autour du livre de Joseph E. Stiglitz « Le prix de l'inégalité » (août 2012)  
**20 h**, Maison des associations, 105, avenue Aristide Briand – entrée libre

Joseph Stiglitz, ancien conseiller économique de Bill Clinton, « prix de la Banque de Suède en mémoire d'Alfred Nobel », a démissionné de son poste d'économiste en chef de la Banque Mondiale après avoir constaté les dévastations provoquées par la mondialisation et les hypothèses erronées qui sous-tendent les dogmes économiques en vigueur.

Ses analyses, qui se veulent scientifiques et non partisans, montrent que la politique économique suivie depuis une trentaine d'années ne profite qu'à moins de 1% des plus riches au prix de la régression générale : écrasement des plus pauvres et étiolement programmé de la classe moyenne des pays développés.

Il démontre qu'après la crise de 2008, le phénomène ne peut que s'emballer et qu'au final c'est la démocratie et les valeurs qui fondent nos sociétés qui sont mises en péril...

Quelles sont alors les voies qui s'offrent à nous ? Dépassant les constats alarmants, J. Stiglitz montre qu'il n'y a pas de fatalité, et que tout ce qu'une politique a défait, une autre peut le réparer. Il préconise des mesures, simples et de bon sens, qui nécessitent juste le rejet de certains préjugés économiques, infondés et pernicieux.

23 mars Nanterre

**Table Ronde Mali**

**14 h 30** Agora de Nanterre 20 rue de Stalingrad RER A Nanterre Ville, Bus 157 159 160 "anciennes mairies "

Points de vue, questionnements de *Souleymane Dembele*, ancien membre du gouvernement de Moussa Traoré, *Amedi Diarra*, Président du Haut Conseil des Maliens de France, *Seydou Daffé*, anthropologue et sociologue, *Juliette Poirson* du CA de Survie, *Anne-Cécile Robert*, responsable des éditions internationales du Monde Diplomatique (à confirmer) ...

Vos interrogations, vos avis à l'occasion de cet échange à l'Agora, Maison des initiatives citoyennes de Nanterre

Proposé par Agir et Débattre à Nanterre (ADN) avec le soutien du Service Relations et coopération avec le monde de la Mairie de Nanterre.

Livres et publications, boissons et produits du Mali dans le hall.

## Organisation d'ATTAC 92

Siège social: chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart [attac92@attac.org](mailto:attac92@attac.org)

Site internet: <http://www.local.attac.org/attac92> (Eric Thiébaud) ([web.attac92@attac.org](mailto:web.attac92@attac.org))

Président d'ATTAC 92 : Jean-Louis Michniak [president.attac92@attac.org](mailto:president.attac92@attac.org)

Secrétaire : Eric Colas [secretaire.attac92@attac.org](mailto:secretaire.attac92@attac.org)

Vice-secrétaire : Sophie Maloberti

Trésorier : Hubert Guérinet

Trésorière-adjointe : Rosette Kebabdjian

Fichier : Nicolas Lasman

Correspondant Electronique Local : Jean-Paul Allétru

Groupes de proximité :

**Bagneux** : Daniel Monteux

**Asnières** :

Guy Rodary

**Clamart** : Thérèse Villame

**Antony** : Cécile Ganeval, Florence Lauzier, Hubert Nadin

**Colombes** : Bernard Kervella, Adda Bekkouche

**Clichy** : Jean Quebre, Marthe Chabrol

**Rueil-Malmaison/ GP Mont Valérien** : Cyril Pocréau

**Courbevoie** : Annie Reynaud

**Montrouge** : Jean-Paul Allétru; Catherine Sindicas

**Genevilliers** : Nelly Viennot

## Bulletin d'adhésion 2013

NOM (en capitales) : ..... PRENOM : ..... Homme / Femme (rayer la mention inutile)

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Pays : ..... Téléphone fixe

: ..... Mobile : .....

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) : .....

**J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2012 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à**

**Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas**  
**recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :**

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35 €	de 1 200 à 1 600 € : 48 €
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € : 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au-delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de .....

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Attac, Service adhésions, 60643 Chantilly cedex – France Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60



*Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.*

---

**Angle d'attac** , chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart Responsable de la publication : Eric Colas ([president.attac92@attac.org](mailto:president.attac92@attac.org))